

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 227

présenté par

M. Naegelen, M. Acquaviva, M. de Courson, M. Panifous, M. Jean-Louis Bricout, Mme Bassire,
M. Guy Bricout, M. Castellani, M. Colombani, Mme Descamps, M. Lenormand, M. Mathiasin,
M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Pancher, M. Saint-Huile, M. Serva, M. Taupiac et
Mme Yousouffa

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 147 par la phrase suivante :

« La gestion des moyens budgétaires, des carrières et des compétences garantit que la police judiciaire puisse pleinement assurer ses missions d'enquête en matière de délinquance complexe, notamment de lutte contre la délinquance financière, la corruption et les atteintes à la probité. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le cadre du débat sur l'avenir de la police judiciaire, l'amendement de notre groupe LIOT CL743 adopté en commission des lois a apporté une première réponse aux préoccupations et aux critiques exprimées par le conseil supérieur de la magistrature

La nouvelle rédaction du paragraphe 2.3.2 (« La police nationale reformera son organisation pour un pilotage de proximité plus efficace ») du rapport vient rappeler le principe du libre choix du service enquêteur par les magistrats et préserver l'organisation spécifique de la police judiciaire qui doit privilégier une échelle supra-départementale pour agir efficacement.

Ce paragraphe mérite toutefois d'être complété. Sur le terrain, les principes réaffirmés dans ce paragraphe pourraient être vidés de leur contenu en fonction des moyens opérationnels qui seront effectivement alloués à la police judiciaire.

Cet amendement précise qu'une bonne gestion des ressources, des carrières et des compétences doit garantir à la police judiciaire les moyens d'assurer ses missions dans le cadre des principes réaffirmés dans ce paragraphe du rapport annexé.

La répression de la délinquance du quotidien ne doit pas se faire au détriment de la lutte contre la délinquance complexe. La délinquance financière et les atteintes à la probité constituent autant de coups portés au pacte républicain.